

## FAITS DIVERS



Le contremaître Gilles Harvey examine la niveleuse avec laquelle travaillait la victime.

### Un travailleur est blessé au genou par un éclat de meule

LOTBINIÈRE — Un travailleur de 42 ans, Normand Lecours, de Saint-Louis de Blandford, a subi de graves blessures au genou, hier midi, sur la route 20, à Villeroi, après que la meule de sa niveleuse à béton ait éclaté en morceaux. Une section de la lame industrielle s'est alors logée dans son genou.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

À l'emploi de la firme Tro-Chaines de Québec depuis trois semaines seulement, la victime était attachée à la rampe est du viaduc de la sortie 256 et s'affairait à couper une partie qui excédait le béton lorsque l'accident s'est produit.

Par chance, l'homme portait des genouillères, ce qui a amorti le choc. En outre, il était solidement attaché, ce qui l'a empêché de basculer 20 mètres plus bas, sur la voie ferrée.

« C'est un accident plutôt rare. La Commission de la santé et de la sécurité du travail va inspecter

l'appareil, qui peut être utilisé aussi avec une vitre protectrice. Mais celui-là n'en avait pas », a expliqué hier Gilles Harvey, contremaître chez Tro-Chaines. Cette compagnie oeuvre depuis quatre semaines à la réfection du viaduc de Villeroi.

C'est d'ailleurs M. Harvey qui a entendu les cris de M. Lecours et qui s'est porté à son secours, en compagnie de Martin Desgagnés. L'employé a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. On ignore s'il gardera des séquelles permanentes de cet accident.

### Les policiers arrivent à temps

## Il violait son ex-amie

QUÉBEC — Pris sur le fait par les policiers au moment où il violait son ex-amie, Denis Lévesque, âgé de 33 ans, devra attendre la tenue de son enquête préliminaire derrière les barreaux.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Compte tenu que le prévenu habitant Vanier a déjà contrevenu à deux ordonnances de probation et qu'il se trouvait de nouveau sous probation au moment où les crimes qu'on lui reproche auraient été commis, le juge Marc Dufour a ordonné sa détention préventive. « Vous vous en foutez comme l'an 40 », a lancé le juge. En juillet, en effet, l'individu a été condamné pour voies de fait et était soumis à une période de probation.

D'après la preuve dont dispose la procureure de la Couronne, Me Anne Couture, il semble que, vers 6 h jeudi dernier, un citoyen de la rue Arago, à Québec, a alerté la police en signalant qu'une voisine criait et appelait au secours. En arrivant sur les lieux, les policiers ont aussi entendu les cris et ont constaté que le moustiquaire d'une porte avait été défoncé.

Dans une chambre du loge-

ment, ils ont surpris Lévesque sur la victime. Il l'agressait sexuellement, « dans le sens de violer », a précisé Me Couture, indiquant que Lévesque avait une main sur la bouche de la jeune femme et que, de l'autre, il lui maintenait les mains au-dessus de la tête.

Les policiers ont ordonné en vain à l'individu de libérer sa victime et, quand ils sont intervenus de force, ce dernier est devenu très agressif, de dire la procureure de la Couronne. Dans l'échange qui a suivi, Lévesque a été blessé et a dû être conduit à l'hôpital où, toujours en état d'ébriété, il envi-

sageait la possibilité d'aller prendre une bière avec un des policiers.

Il appert qu'il se soit livré à deux agressions en quelques heures sur son ex-amie. Lorsqu'elle lui a refusé l'entrée de l'appartement, Lévesque l'aurait frappée à travers le moustiquaire.

Il l'aurait ensuite menacée de mort et l'aurait empêchée de fuir le logement. Des accusations d'agression sexuelle, de séquestration, d'effraction et de menaces de mort ont donc été portées contre l'homme représenté par Me Ken Gionet. Des accusations « excessivement graves », a souligné le juge Dufour.

L'enquête préliminaire de Lévesque aura lieu le 14 septembre.

### Procès pour avoir noyé son bébé

QUÉBEC — Le procès de Caroline Dion, cette jeune mère de 25 ans accusée d'avoir noyé son bébé de quelques semaines, aura lieu les 21 et 22 septembre. Les parties se sont présentées en cour hier afin de fixer ces dates. Il s'agira d'un procès devant un juge seul. La procureure de la Couronne et l'avocat de l'accusée ont expliqué la courte durée du procès par le fait que Caroline Dion reconnaît les gestes reprochés. On peut donc déduire que sa défense portera sur son intention de causer la mort du bébé et sur son propre état mental à ce moment.

### Fraude au ministère des Communications

## Rochon condamné à 180 heures de travaux communautaires

QUÉBEC — L'ancien directeur de l'audio-visuel au ministère des Communications, Jules Rochon, de Stoneham, a reconnu sa culpabilité hier aux accusations d'abus de confiance, de vol et de fraude aux dépens de son employeur. Le juge Roch Lefrançois lui a accordé un sursis de deux ans, mais comportant la condition d'effectuer 180 heures de travaux communautaires dans un délai de six mois.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Entre 1986 et 1992, Rochon avait l'habitude, deux ou trois fois par semaine, de demander à des fonc-

tionnaires d'effectuer des travaux de finition ou d'agrandissement de photos à des fins personnelles. L'enquêteur Robert Rochette, de la Sûreté du Québec, a précisé au juge qu'il s'agissait habituellement de photos de voyage ou de fêtes de famille.

Lui-même propriétaire d'une entreprise spécialisée dans le domaine de la photographie, Rochon s'était en outre accaparé de caméras, d'agrandisseurs et de divers équipements d'une valeur de 4000 \$ et appartenant au ministère des Communications. Enfin, lors d'achats de matériel chez des fournisseurs, le fonctionnaire faisait scinder des factures et en a fait payer pour 15 000 \$ au ministère. Ce dernier n'a toutefois subi aucune perte puisque tout le matériel a été récupéré.

Quand les accusations ont été portées, Rochon, qui faisait partie de la fonction publique depuis 1966, a été congédié sur-le-champ. Alors qu'il aurait été admissible à une préretraite deux ans plus tard, à l'âge de 55 ans, il devra maintenant attendre d'avoir atteint l'âge de 65 ans pour toucher des prestations de retraite.

Pendant qu'il interrogeait son client, hier, Me Mario Bilodeau, a indiqué qu'il est de pratique courante, au ministère des Communications, de faire développer des films personnels. L'accusé a quant à lui indiqué qu'il est aussi au courant que des photographes apportent chez eux du matériel appartenant au ministère.

Gagnant 70 000 \$ au moment de son congédiement, en décembre dernier, Rochon vit maintenant d'allocations de chômage puisqu'il n'a pu trouver d'autre emploi. « Les accusations ont été trop médiatisées », a-t-il indiqué au juge Lefrançois.

Quant à son avocat, il s'est dit « bien heureux d'être un peu seul ce matin », soulignant qu'habituellement, Rochon était entouré de caméras, au point où il est maintenant un « homme marqué ». Il a tout perdu et n'a plus d'argent, a ajouté Me Bilodeau.

Le procureur de la Couronne, Me Léopold Vézeau, a quant à lui reconnu que, normalement, la sentence de Rochon aurait dû en être une d'emprisonnement. Cependant, Me Vézeau a dit avoir tenu compte du congédiement du fonctionnaire et de son implication sur son fonds de pension en faisant la suggestion commune d'une lourde peine de travaux communautaires.

### En Bref

#### Examen psychiatrique pour le pyromane de Saint-Joseph

SAINT-JOSEPH — André Doyon, le présumé auteur de l'incendie qui a causé pour 250 000 \$ de dégâts à un immeuble de Saint-Joseph le 3 septembre, passera les 30 prochains jours au Centre hospitalier le Sanatorium Bégin. Le juge Jean Drouin a émis hier une ordonnance en ce sens afin de vérifier l'aptitude de Doyon à subir son procès.

#### Disparue et retrouvée

TROIS-SAUMONS — Une femme de 72 ans, disparue en début d'après-midi hier près du lac Trois-Saumons, a été retrouvée en fin de journée. La femme, originaire de Saint-Jean-Port-Joli, et qui souffrirait de la maladie d'Alzheimer, accompagnait son mari à la coupe de bois. L'hélicoptère de la SQ et le maître de chien ont été utilisés. De nombreux bénévoles ont uni leurs efforts pour retracer la disparue.

#### 30 000 \$ de cocaïne

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Neuf personnes, six de Sainte-Anne-des-Monts et trois de Matane, ont été accusées de trafic de stupéfiants et de possession dans le but de trafic, à la suite d'arrestations effectuées par la SQ jeudi à Sainte-Anne-des-Monts, et vendredi à Matane. Six perquisitions dans des résidences ont d'abord conduit, jeudi matin, à l'arrestation de Robin Bélanger, 25 ans, Gérald Blanchette, 28 ans, France Vallée, 22 ans, Hervé Gagnon, 30 ans, et Gertrude Blanchette, 54 ans. Ceux-ci ont comparu et ont été libérés sous conditions. Les trois autres personnes ont été arrêtées à Matane vendredi matin : Carol Savard, 24 ans, Maryse Vandal, 25 ans et Annick Turbide, 26 ans, ont comparu à Matane vendredi, et ont été remis en liberté sous conditions. En tout, ces perquisitions ont permis la saisie de cocaïne et de haschisch d'une valeur de 30 000 \$, ainsi qu'une somme de 3000 \$.

#### Malaise mortel

CHICOUTIMI — Un piéton a été tué par une voiture dont le conducteur venait de perdre le contrôle, sur le stationnement d'un centre commercial, vers 9 h 10 hier matin. Alors qu'il circulait le long d'une allée du stationnement, le conducteur du véhicule, Jean-Guy Simard, aurait soudainement éprouvé ce que les policiers ne pouvaient définir hier soir que comme un « malaise ». Il a perdu le contrôle de son véhicule, a renversé le piéton, et est allé heurter à grande vitesse le mur du magasin Sears de Place du Saguenay. La victime est Francis Gauthier, 39 ans, de Sacré-Coeur.

#### Saisie de cigarettes

CAP-DE-LA-MADELEINE — Treize caisses de cigarettes et cinq caisses de 30 boîtes de tabac ont été saisies dans une voiture vendredi par les enquêteurs du ministère du Revenu. Cette saisie a eu lieu « dans le cadre de vérifications » faisant suite à la perquisition du 31 août au Village-des-Hurons, annonçant sans plus de détails hier le porte-parole du ministère du Revenu. La valeur des produits du tabac saisis s'élève à 30 000 \$. Dix-huit bouteilles de 60 onces d'alcool ont également été saisies.

#### Des pétards à l'université Laval

SAINTE-FOY — Réveil brutal, vers 4 h hier, pour les 300 étudiants du pavillon Lemieux de l'université Laval, alors que deux pétards ont sauté dans les couloirs du cinquième étage. Ce mauvais coup perpétré par deux étudiants a nécessité l'intervention des pompiers de Sainte-Foy, chargés de dissiper la fumée.

#### Accident mortel

QUÉBEC — Suzanne Brousseau, 47 ans, de New Richmond, est décédée dimanche à l'Hôtel-Dieu de Québec, des suites des blessures qu'elle avait subies dans un accident de la circulation survenu à Amqui vendredi. La tragédie a fait trois autres blessés.

L E T R E N T E E T U N



TEXTURE DES COUVERTURES LAINE BROSSÉE  
NOS PARKAS MONTAGNARDS  
159.95

TISSUS DE LAINE AUX MOTIFS ET COLORIS INSPIRÉS PAR LES ETHNIES  
MONTAGNARDES DU SUD POUR CHAUDS PARKAS À EMPIÈCEMENTS  
ET BOUTONNIÈRES EN SUÈDE CONTRASTANT. 36 À 46.  
PORTÉ SUR PANTALON VELOURS CÔTELÉ 49.95 ET PULL EXCLUSIF EN SHETLAND  
TORSADÉ 59.95 POUR UN AGENCEMENT DE RICHES TEXTURES CET AUTOMNE!

la maison  
**simons**  
PLACE ST-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE

tirage du 07-09-93

1-9-6

0-7-2-0

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**SAINTE-ANNE-DES-MONTS**

**Emplois offerts**

Des emplois de superviseur de production, d'électroniciens d'entretien et de techniciens de contrôle de la qualité sont présentement offerts au Centre d'emploi du Canada de Sainte-Anne-des-Monts. Ces postes sont liés à l'implantation prochaine de Spélo Gaming International dans cette localité nord-gaspésienne.

**Gala des instrumentistes**

Pas moins de 120 instrumentistes de toutes les régions du Québec et du Nouveau-Brunswick participaient au sixième Gala des instrumentistes, ce week-end, à Sainte-Anne-des-Monts. Selon Serge Chrétien, cet événement prendra de l'ampleur au fil des ans, mais « sans aide financière, ce sera plus difficile ». L'homme caresse divers projets, dont un de jumelage, afin d'assurer la rentabilité des présentations subséquentes.

**CÔTE-NORD**

**Assemblée annuelle du CRICN**

C'est le 21 septembre que le Centre des ressources institutionnelles de la Côte-Nord tiendra sa séance annuelle d'information publique. La présentation du rapport annuel, les priorités d'action et une période de question feront l'objet de la rencontre. La séance se tiendra au siège social de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, dès 19 h 30.

**Régie régionale de la santé**

La prochaine réunion du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord a lieu ce soir. Les membres se réuniront à Havre-Saint-Pierre pour discuter de la désignation des centres de traumatologie, des budgets de fonctionnement et du profil des matières dangereuses. La rencontre se déroule au Centre de santé, à 19 h.

**BAIE-COMEAU**

**Cours «Leader de la Croix-Rouge»**

Les personnes intéressées à prendre part aux cours « leader » de la société canadienne de la Croix-Rouge ont jusqu'au 23 septembre pour s'inscrire. Les cours se donneront le dimanche soir, du 3 octobre au 5 décembre. Le coût est établi à 150 \$ pour l'achat de matériel et les frais d'inscription. Les candidats doivent avoir 14 ans et plus. Pour plus d'information, contactez le Service des loisirs de la ville de Baie-Comeau.

**Campagne de financement**

Le Centre Émersion est présentement en campagne de financement pour répondre à toutes les demandes des femmes à la recherche d'un emploi. La campagne s'étendra jusqu'au 2 novembre et l'objectif est fixé à 50 000 \$. Le Centre Émersion organise un grand tirage, dont les billets se vendent 100 \$ chacun. La campagne se tient sous la présidence d'honneur du vice-président d'Hydro-Québec, région Manicouagan, M. Denis Pelletier.

**Association des femmes de carrière**

Toutes les femmes d'affaires et les professionnelles de la région sont invitées à adhérer à l'Association des femmes de carrière de Baie-Comeau pour l'année 1993-1994. Pour devenir membre ou renouveler sa carte, il s'agit de se rendre au déjeuner du 9 septembre, qui se tiendra au restaurant Le 3 barils ou celui du lendemain qui se tiendra à la brasserie Le Boucanier. Pour plus d'informations, Mme Nicole Larouche : 589-8722 ou 296-3007.

**Reconstruction du barrage de Dégelis au coût de 16,5 millions \$  
Un concept unique au Québec**

DÉGELIS — La reconstruction par Hydro-Québec de l'évacuateur du barrage de Dégelis, au Témiscouata, constitue au plan environnemental et touristique un concept unique au Québec pour ce genre d'infrastructure.

par CARL THERIAULT  
collaboration spéciale

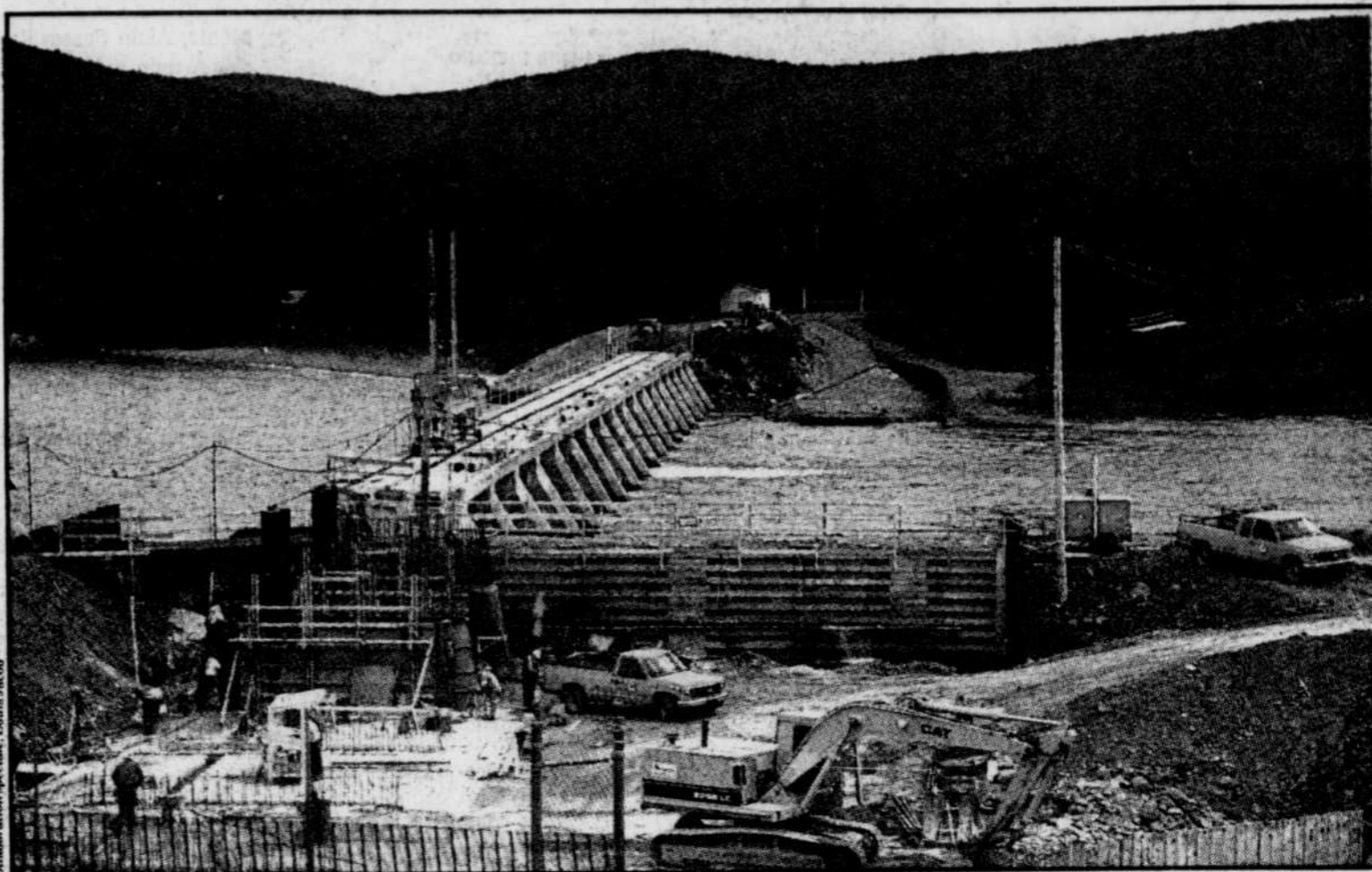
Selon le vice-président d'Hydro-Québec, région Matapédia, Jean-Pierre Brassard, c'est la première fois au Québec que, dans ce type d'ouvrage, Hydro-Québec prend en considération « une utilisation polyvalente des installations ».

Depuis mai, la société d'État québécoise a entrepris de reconstruire, au coût de 16,5 millions \$, l'évacuateur du barrage de Dégelis, qui régularise les eaux du lac Témiscouata. Des travaux qui se termineront en décembre 1994. Actuellement, huit des 26 piliers ont été démolis.

Le projet est novateur à plusieurs égards. L'ouvrage, qui générera des retombées économiques de près de 50 % dans le milieu, s'intégrera au projet de piste cyclable interprovinciale de 60 kilomètres, entre Rivière-du-Loup et Edmundston, au Nouveau-Brunswick.

Un centre d'interprétation du barrage, dont le concept reste à définir, sera aménagé à même les fonds d'Hydro-Québec provenant du programme de mise en valeur de l'environnement.

La piste cyclable, la passerelle-



Hydro-Québec terminera, d'ici la fin de décembre, la réfection de huit des 26 piliers et tabliers du barrage de régularisation des eaux du lac Témiscouata.

le et le centre d'interprétation nécessiteront des investissements d'au moins 250 000 \$.

Une passe migratoire à poissons fait aussi partie des plans de construction, ce qui permettra au touladi et à la truite mouchetée de se rendre de part et d'autre du lac Témiscouata et de la rivière Madawaska.

Les fouilles archéologiques ont amené la découverte de plu-

sieurs artefacts d'une grande qualité de conservation dont l'un qui date approximativement de 8000 ans. Pour les amérindiens, le lac Témiscouata et ses alentours constituait un point d'arrêt majeur entre les Maritimes et le fleuve Saint-Laurent.

Ce barrage bénéficie à Énergie Nouveau-Brunswick, qui exploite trois centrales hydroélec-

triques sur la rivière Saint-Jean. Avant la reconstruction, Hydro-Québec recevait quelques centaines de milliers de dollars par année de cette participation au débit de cette rivière.

Au plan touristique, la possibilité de communiquer de part et d'autre du lac permettra, sans contourner le lac, un accès direct à la plage et au camping.

Le maire de Dégelis, Jean-Guy Lachance, s'est dit très heureux de la décision d'Hydro-Québec de donner de la feu vert à la passerelle, « ce qui, dit-il, complète, bien le projet avec le centre d'interprétation ».

Plus d'une trentaine de personnes travaillent actuellement sur le site, qui laissera dans le milieu régional des retombées économiques de six millions \$.

**Le maire de Matane candidat pour les libéraux fédéraux**

MATANE — Longtemps pressenti comme candidat du Parti libéral dans la circonscription de Matapédia-Matane, le maire de Matane, M. Maurice Gauthier, a finalement décidé de tenter sa chance sur la scène fédérale.

par ROMAIN PELLETIER  
collaboration spéciale

Il fera donc face au député conservateur sortant, M. Jean-Luc Joncas, qui veut un troisième mandat, et au candidat du Bloc québécois, René Canuel, élu récemment lors d'une assemblée d'investiture au Centre plein air de Saint-Damase. M. Gauthier n'a pas l'intention de se représenter au poste de maire pour un troisième mandat aux élections de novembre. Il ne veut tout simplement « pas courir deux lièvres à la fois ».

S'il a accepté de briguer les suffrages dans Matapédia-Matane, c'est avant tout en réaction à la lourdeur de l'appareil gouvernemental fédéral. « Il est d'une lenteur incroyable, dit-il. Même si les dossiers sont très bien montés, ils ne se règlent pas. Je suis également écoeuré d'en voir passer d'autres ailleurs qui sont d'une valeur discutable. Ça me semble des promesses et ça fait mal. »

Pressé de toutes parts de présenter sa candidature, M. Gauthier se sent capable d'aider la région, le Québec et l'ensemble du Canada. Il mise



Le maire de Matane, M. Maurice Gauthier, n'a pas l'intention de se présenter sur la scène municipale pour un troisième mandat.

sur ses connaissances au chapitre du développement régional et de la formation professionnelle. Maire depuis huit ans, il occupe aussi depuis cinq ans la direction du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle à la commission scolaire de Matane.

« J'ai des idées », a-t-il d'ailleurs clairement indiqué, lundi, au chef du Parti libéral, Jean Chrétien, au cours d'un entretien téléphonique d'une vingtaine de minutes. En plus d'avoir rencontré à deux reprises l'organisateur en chef du parti, Pietro Rizzuto, M. Gauthier a discuté avec le député André Ouellet et l'un des candidats vedette et ex-maire de Québec, Jean Pelletier.

Pour l'emporter, M. Gau-

thier dit compter sur l'appui de l'Association libérale de la circonscription, de la plupart des maires et des gens d'affaires ainsi que des députés libéraux provinciaux de Matane et de Matapédia, Claire-Hélène Hovington et Henri Paradis. « Quand je regarde la position de notre comté, fait-il savoir, tout démontre qu'il faut quelqu'un de vraiment représentatif. Il en a grandement besoin. »

M. Gauthier, qui n'a pas de dauphin à présenter à la mairie, laisse à la population le choix de son successeur. « C'est une décision qui lui appartient. » D'ici aux élections fédérales, il entend se prévaloir de vacances et d'un congé sans solde à la commission scolaire.

**L'université coupe 10 millions \$  
Année difficile pour Laval**

SAINTE-FOY — L'université Laval vivra la prochaine année scolaire sous le signe de la rigueur et de l'exigence. « Nous devrons trouver, en cours d'année, des économies récurrentes de 10 millions \$ dans un budget de quelque 350 millions \$ », a expliqué le recteur, M. Michel Gervais, lors de la réunion du conseil universitaire marquant la rentrée scolaire.

par VINCENT CLICHE  
LE SOLEIL

L'université Laval a atteint l'équilibre budgétaire, il y a deux ans, et il n'est pas question pour le recteur que cette bonne gestion soit remise en question. Cet équilibre a été maintenu pour le prochain budget grâce à des compressions ponctuelles qui ne sont pas nécessairement récurrentes.

Le 22 septembre, le comité sur la restructuration budgétaire fera ses recommandations aux membres du conseil d'administration et du conseil universitaire. C'est donc à la structure administrative et à une meilleure gestion des fonds que s'attaquera la direction universitaire. Le recteur a appelé les différents personnels à la solidarité durant cette « année particulièrement difficile et exigeante ».

Malgré ce contexte économique défavorable, l'université Laval entend maintenir sa progression du nombre de ses diplômés. L'an dernier, 5300 diplômés de premier cycle (baccalauréat) ont été décernés, mais la hausse s'est surtout fait sentir aux cycles supérieurs avec une remise de 1172 di-

plômes de maîtrise (en progression de 17 %) et 217 doctorats (en progression de 12 %).

**Le protecteur**

Par ailleurs, le nouveau protecteur universitaire, M. Jean-Claude Filteau, a remis son dernier rapport où il souligne une progression constante du nombre de cas ayant comme objet les problèmes financiers des étudiants.

En fait, 32 % des plaintes, soit 121 sur 378, touchaient des problèmes de réinscription, d'acquiescement des frais de scolarité ou de remboursement en cas de départ. M. Filteau s'étonne, comme son prédécesseur, de cet accroissement du fait que l'université a fait le nécessaire pour éliminer certains irritants.

Enfin, le protecteur affirme avoir eu « quelques sérieux problèmes de conscience à traiter certains dossiers d'abandon de cours ou de programmes qui se révélaient être en fait des cas d'inscriptions-bidons pour obtenir des bourses d'études. « C'est d'autant plus troublant que tout est parfaitement légal même s'il est évident qu'il y a là un certain abus du système », de dire M. Filteau.

De Lac-Mégantic à Blanc-Sablon

**Ce Soir 18h**

Des nouvelles à votre image avec **Jean Martin**

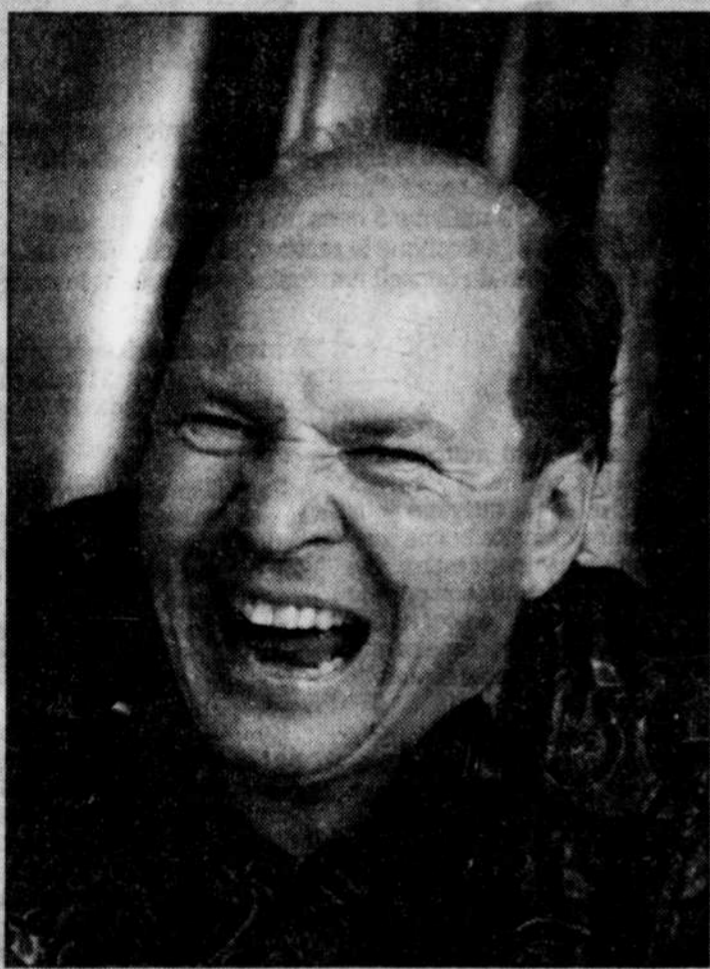
SRC  Télévision



# LA BANDE À GILLET

## DRÔLE CABOTINE

### PRIX BOLO



DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 6H À 9H.

**cjrp 1060**  
LE LEADER DE L'INFORMATION

## La municipalité de Ste-Anne-des-Monts conteste un reportage de Radio-Canada

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Les autorités municipales de Sainte-Anne-des-Monts contestent des éléments d'un reportage diffusé lundi soir sur les ondes de Radio-Canada.

par HENRI MICHAUD  
collaboration spéciale

« Nous avons l'intention de demander des explications au journaliste Pierre Sormany de l'émission « À tout prix », a indiqué le maire annemontois, Georges-Aimé Fournier. Les chiffres avancés dans ce reportage sont inexacts et, dans le dossier du hangar de l'aéroport, nous avons toujours travaillé dans l'intérêt de la population. »

Le maire Fournier est catégorique : « J'ai refusé de donner des informations au journaliste puisque, lors de sa visite, nous négocions avec Spielo Gaming International. Il s'agit d'un bail de 15 ans, avec option d'achat. Ce contrat générera des revenus de l'ordre de 36 000 \$ annuellement, alors que la dette de la ville, pour cet immeuble, est de 167 000 \$. Et l'entreprise créera une centaine d'emplois de haute technologie, d'où des retombées économiques intéressantes pour la région. »

S'il est exact que ce hangar n'a jamais abrité d'avion, c'est que « les deux compagnies d'aviation pressenties, VonifAir et Les Ailes de Charlevoix, n'ont pas donné suite à leurs projets. Nous tentons de trouver une utilisation rationnelle pour ce vaste édifice. Et ces efforts ont porté fruits. Sa localisation, à quelques mètres de la piste d'atterrissage, a fortement influencé les dirigeants de Spielo », affirme le secrétaire-trésorier de la ville de Sainte-Anne-des-

Monts, Alain Sasseville.

« À mon avis, les autorités de Sainte-Anne-des-Monts ont fait preuve du désir constant d'utiliser au maximum les infrastructures mises à leur disposition, affirme le député fédéral de Gaspé, Charles-Eugène Marin. Malheureusement, le reportage ne fait pas état de la centaine d'emplois créés par les entreprises qui ont occupé l'édifice. Je m'interroge également sur la masse financière totale avancée lors de ce reportage. » Le député Marin suggère plutôt à la société d'Etat « d'enquêter sur l'usine de pâtes de Matane, sur les bâtisses du Vieux-Port de Québec et sur le transfert du service provincial des pêches, à Gaspé, sous l'administration Lévesque. »

Dans son reportage, Radio-Canada évalue à plus d'un million \$ les investissements d'Ottawa pour la transformation du hangar et à 500 000 \$ la perte nette assumée par les contribuables annemontois.

Inoccupé, le hangar fut au centre de débats houleux. Finalement, deux entreprises de transformation de poisson ont occupé l'édifice, soit « Novimer » et de « Pêcheries Trudel et Curadeau ». Les deux ont fermé leurs portes, victimes de sérieuses difficultés financières. La construction du hangar a nécessité des investissements de 672 466,32 \$, dont 300 000 \$ provenaient du gouvernement fédéral.

### ■ Concours pour organismes communautaires

GASPÉ — La caisse populaire de Gaspé offre la chance aux organismes communautaires de son territoire de remporter 25 000 \$. Les organismes intéressés doivent, d'ici le 8 octobre, soumettre un projet qui permet soit de maintenir des emplois, soit d'en créer de nouveaux. Le concours s'adresse aux organismes à but non lucratif dont le budget de fonctionnement provient à 75 % du milieu, à savoir, de fonds recueillis lors d'activités spéciales de financement. Pour information : Carol Roy, directeur général, au 368-5555.

**Entrepreneur en rénovation**  
**30 ans d'expérience!**

- Toitures
- Portes (acier, portes-fenêtres, etc.)
- Fenêtres
- Agrandissement
- Revêtements de tout genre
- Patio bois traité

Distributeur de cabanons en fibre de verre mono-coque

**LAPORTE RÉNOVATION INC.**  
6350, des Erables  
St-Émile 845-0072

ESTIMATION GRATUITE  
FINANCIEMENT DISPONIBLE

## ÉLECTION MUNICIPALE

7 NOVEMBRE 1993 VILLE DE QUÉBEC

### AVIS D'ÉLECTION

Je, soussigné, Antoine Carrier, avocat, président d'élection, donne aux électeurs et électrices de la Ville de Québec l'avis suivant:

Dans le cadre de l'élection municipale de la Ville de Québec qui aura lieu le 7 novembre 1993, les postes de maire et de conseiller des districts électoraux 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 sont ouverts aux candidatures.

Toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre de ces postes devra être produite au bureau du président d'élection aux jours et heures suivants:

- du vendredi 10 septembre 1993 au jeudi 14 octobre 1993, de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- le vendredi 15 octobre 1993, de 09h00 à 16h30.

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le dimanche 7 novembre 1993 de 09h00 à 19h00.

Un vote par anticipation sera tenu les dimanche et lundi, 31 octobre 1993 et 1er novembre 1993 de 12h00 à 20h00.

J'ai nommé Pierre Angers, avocat, greffier adjoint de la Ville pour agir à titre de secrétaire d'élection.

Toute personne qui désire obtenir des informations concernant cette élection municipale, peut communiquer au bureau du président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone suivants:

Bureau du Président d'élection  
2, rue des Jardins, bureau 216  
Québec, G1R4S9  
Tél.: 691-6074

Québec, le 8 septembre 1993

Antoine Carrier, avocat  
Greffier de la Ville et  
Président d'élection



Louis-Guy  
**LEMIEUX**

### L'été magique

**F**estival d'été : « succès financier et de foule ». Exposition Plein Art : « franc succès ». Festival aérien : « des dizaines de milliers de spectateurs ». Médiévales : « succès sans précédent qui cicatrise le syndrome de Québec 84 ». Les fêtes populaires de Pointe-Lévy : « succès notable ». Expo Québec : « record de visiteurs »...

L'été 1993 passera à l'histoire des fêtes populaires locales. Dans 10 ans, on en parlera encore. On dira que cette année-là, il aurait fallu être bien maladroit pour organiser un party raté. On dira que cet été-là fut magique. Et on cherchera la clé de ce succès multiple pour le reproduire.

#### Comment et pourquoi

Bien malin, cependant, serait celui qui pourrait prédire l'engouement futur des Québécois. Bien prétentieux celui qui tenterait d'expliquer les phénomènes de masse au Québec et à Québec, scientifiquement ou autrement.

Plusieurs politiciens l'ont appris à leurs dépens par le passé. Plusieurs vedettes sportives se demandent encore comment et pourquoi elles sont passées si vite. Combien de stars médiatiques le grand public peut-il avaler, digérer et évacuer en une courte année ? C'est vrai pour les hommes, c'est vrai aussi pour les organisations.

En ce qui concerne les fêtes populaires condamnées par définition au succès, les tentatives d'explication sont plus complexes encore.

On sait au moins une chose de façon certaine : c'est durant les périodes de crise économique que les gens ont le plus le goût de « sortir ». Les Québécois, écrasés comme jamais par les taxes, n'allaient pas manquer l'occasion d'aller profiter d'activités culturelles le plus souvent gratuites.

Mais il y a plus encore que le goût d'oublier la récession au moins dans sa tête. Il y a l'instinct grégaire. Les Québécois aiment sortir tous en même temps et pour la même raison. Les vendeurs habiles le savent. Il suffit de dire qu'il ne reste plus de billets pour le spectacle de Machin Chose pour provoquer une queue à la billetterie. Il suffit d'annoncer des bouchons sur une artère pour que tous les automobilistes sautent dans leur char et foncent vers le goulot d'étranglement.

L'instinct grégaire n'appartenant pas qu'aux Québécois, il y a donc une autre raison qui pourrait expliquer les succès populaires. Le beau temps ? Jamais un été fut si incertain. Dès fin mai-début juin, les marmottes et les météorologues avaient décidé que l'été serait pourri. Le mois d'août fut exceptionnellement ensoleillé mais, tous les matins, j'ai entendu une voix pluvieuse annoncer à la radio des 30 à 60 % de possibilité d'averses et d'orages. Jamais vu autant de piétons traîner leur parapluie par beau temps.

Alors quoi ? J'ai entendu l'autre jour à la terrasse d'un café un jeune cégépien de 40 ans expliquer à toute la rue que « le vacuum du discours politique ouvrait toute grande la porte à l'exploitation de la crédulité populaire et à ses manifestations de masse les plus primaires comme les festivals d'avions et les tournois de chevalerie »... Mais comme ce jeune-vieux n'avait pas décollé de sa chaise de café de l'été, son argumentation sonnait le creux.

#### Une ville faite pour ça

Et si l'été magique des festivals s'expliquait plus simplement ? Et si on constatait simplement que les Québécois aiment la fête pour la fête ?

Les Québécois et les Québécoises de la région de Québec aiment découvrir des musiciens et chanteurs étrangers. Ils aiment aussi les artistes et les artisans locaux. Ils s'intéressent à l'histoire et pas seulement à l'histoire locale. Ils adorent jouer à se costumer d'époque. Ils sont fous des avions à la fine pointe de la technologie ; c'est une autre façon de voyager. Ce qui ne les empêche pas d'aimer aussi les foires agricoles.

La leçon de l'été de tous les succès, c'est que la ville de Québec peut accueillir plusieurs grandes manifestations culturelles par saison. Elle est faite pour ça, dirait-on.

Elle peut compter sur un public local curieux de nouveautés. Elle attire comme un aimant les visiteurs des autres régions du Québec. Et elle est encore loin d'avoir fait son plein de touristes étrangers.

Québec connaîtra d'autres étés magiques.

## La chambre de commerce de Rimouski désire agrandir son territoire

RIMOUSKI — Pour l'année de son 85e anniversaire de fondation, la chambre de commerce de Rimouski prévoit agrandir son territoire et rayonner sur toutes les municipalités de la MRC Rimouski-Neigette.

par ERNIE WELLS  
collaboration spéciale

Réunis en assemblée générale annuelle, aujourd'hui à 19 h au Centre des congrès de Rimouski, les 560 membres de l'organisme seront invités à se prononcer sur ce projet de modification du territoire couvert par la chambre de commerce de Rimouski.

« Nous touchons de plus en plus de dossiers touchant les municipalités environnantes de Rimouski. D'ailleurs, depuis 1988, le territoire couvert par la chambre de commerce de Rimouski comprend aussi celui des municipalités de Rimouski-Est, Pointe-au-Père, Luceville, Saint-Anaclet et

Sainte-Blandine. Au Bic et à Saint-Fabien, les deux chartes sont inactives. Et comme des relations d'affaires sont établies à tous les jours avec les populations des municipalités voisines, on se doit de jouer un rôle plus actif et la seule façon de le faire, c'est de couvrir l'ensemble du territoire », a dit le directeur général de la chambre de commerce de Rimouski, M. Jean-Louis Dionne.

C'est également lors de cette assemblée générale annuelle que les membres de l'organisme se donneront de nouveaux administrateurs et un nouveau président pour l'année 1993-1994. Le président sortant, M. Clément Boucher, fera aussi le bilan de son année d'activités.

### ■ Affluence aux barrages d'Hydro-Québec

Tout près de 20 000 personnes ont visité les installations hydroélectriques de la Côte-Nord, cet été. Il s'agit d'une hausse de 7 %, si l'on compare avec l'an dernier, et les responsables en sont très satisfaits. Le barrage Daniel Johnson a été plus populaire que le centrale Manic 2. La saison touristique s'est terminée le 6 septembre.

**UNE PLACE  
AU SOLEIL**  
Est du Québec



**Recrues de l'armée à Rimouski**

Le commandant du Centre de recrutement des Forces armées canadiennes à Rimouski, le

capitaine Steven Gignac, a souhaité la bienvenue dernièrement à deux nouveaux membres lors d'une cérémonie d'enrôlement. Ce sont Martin Vaillancourt, fils de Réjeanne et Roger Vaillancourt de Matane et

Tommy Proulx, fils de Ginette Labrie et Maurice Proulx de Matane. Ils se sont enrôlés comme techniciens d'armes navales.

**Canadelle de Matane remet 1000 \$**

Le directeur de l'usine de fabrication de sous-vêtements féminins Canadelle à Matane, Jacques Daigle, a remis récemment un chèque de 1000 \$ au trésorier de la Fondation de l'hôpital de Matane, Denis Fortin. Le président de la Fondation, Gérard Lavoie, a assisté à cette remise.

**Les Témiscouatins conviés**

Mme Jeanne-Mance Drapeau, présidente de l'Association témiscoutaine de Québec inc. et les directeurs vous convient à leur soirée d'ouverture le 18 septembre à 20 h 30 au Centre communautaire du Village Huron, 195, boul. de la Rivière, à Loretteville. Disco de Denis Messier. Renouvellement de la carte de membre, prix de présence. Pour informations : Jeanne-Mance Drapeau, 843-1924, Marthe Lemieux, 657-1647, Lyvan Caillouette, 831-4827, ou Rita Bédard Ouellette, 842-5531.



**Vic Pelletier sur les ondes de R.-Q.**

Vic Pelletier des Productions VP de Matane animera à compter de dimanche à 20 h 30 l'émission *Montagne* présentée sur les ondes de Radio-Québec et rediffusée le mardi à 23 h 30. Cette série comporte 22 documents d'une trentaine de minutes produits par la télévision française France 3 et 15 réalisés par les Productions Vic Pelletier. La première émission qui porte *Le Mont McKinley* a été produite par les Matanaïs.

**Autre prolongation du décret attendue dans la construction**

QUÉBEC — Une autre prolongation du décret régissant les conditions de travail dans l'industrie de la construction est déjà prévisible. Ce sera la troisième en moins d'un an, si les appréhensions des représentants syndicaux et patronaux se concrétisent le 14 décembre.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Le décret avait une première fois été prolongé en avril. En juin, constatant l'absence de négociation entre les dirigeants de la FTQ-Construction, du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction et de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), le ministre du Travail avait à nouveau extensionné le décret jusqu'au 14 décembre.

Au cours de l'été, les parties n'ont pas entamé de pourparlers visant à renouveler le contrat de travail visant quelque 100 000 travailleurs et 17 000 entrepreneurs. Elles ne prévoient pas non plus le faire en septembre et octobre parce qu'elles attendent la tenue du forum sur l'industrie de la construction qu'organise le gouvernement à la fin d'octobre. « En novembre et décembre, nous manquerons de temps pour parvenir à un règlement le 14 décembre », souligne M. Maurice Pouliot, du Conseil provincial.

Outre le « manque de temps », les positions des parties demeurent aussi fortement opposées. « Nous n'avons pas l'intention de retourner à la table de négociation si l'AECQ demande encore comme préalable d'importantes réductions de salaire », affirme le directeur de la FTQ-Construction, M. Yves Paré. Il doute également de la capacité de l'AECQ de conclure une entente avec les dirigeants syndicaux. « C'est la guerre dans les rangs de l'AECQ. Quoi qu'elle propose, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) contestera toujours », souligne M. Paré.

À l'AECQ, le directeur général Robert Brown manifeste aussi peu d'espoir de conclure une entente avec la coalition syndicale d'ici le 14 décembre. « Le discours syndical ne change pas », déplore-t-il. M. Brown croit également que certains dirigeants syndicaux ne veulent pas tenter de s'entendre avec l'AECQ parce qu'ils réclament du gouvernement qu'il mandate d'autres associations patronales pour négocier. Quant aux objectifs de l'AECQ, ils demeurent inchangés : il faut rationaliser les coûts de main-d'œuvre.

Par ailleurs, tant les dirigeants syndicaux que patronaux mettent peu d'espoir dans la tenue d'un forum sur l'industrie de la construction pour résoudre leurs différends ou les problèmes de l'industrie. « Le diagnostic est connu depuis longtemps. Les parties peuvent arriver à des consensus sur certains points. C'est toutefois le gouvernement qui devra bouger

**Gabriel Lalonde revient**

SAINT-BRIGITTE-DE-LAVAL — Gabriel Lalonde confirme qu'il sera encore candidat à la mairie aux élections de novembre. Le maire explique sa décision par son désir de poursuivre le travail effectué et qui s'est soldé par un surplus accumulé de 135 000 \$, en dépit des dépenses de plus de 100 000 \$ occasionnées par les inondations à l'île Enchanteresse.

et prendre les mesures qui s'imposent », mentionne M. Brown. À quelques mois des élections, plusieurs doutent de la volonté du gouvernement de résoudre les problèmes de négociation, de travail au noir, de formation et d'accès à l'industrie de la construction.

**4 SUPER OFFRES DE NETTOYAGE**



UN VESTIBULE SANS FRAIS, D'UNE VALEUR DE 10\$ QUAND NOUS NETTOYONS...

**34\$ 2 PIÈCES**  
Moquette, avec un vestibule en boni

**64\$ 4 PIÈCES**  
Plus un vestibule en bonis

**94\$ SUPER OFFRE!**  
MAISON COMPLÈTE--  
5 pièces, 12 marches, plus 2 vestibules

Protection pour tissu appliquée sans frais supplémentaires sur une chaise (valeur de 20 \$)...

**69\$ CANAPÉ ET FAUTEUIL**

**49,99\$ NETTOYAGE PROFESSIONNEL DE CONDUITS D'AÉRATION**

49,99 \$ les deux conduits principaux, 7 \$ par sortie

**80¢ NETTOYAGE PROFESSIONNEL DE CARPETTES**

80 pi ca frais minimaux de 40 \$



Du lundi au samedi de 9 h à 17 h  
**522-5420**

Estimations commerciales disponibles.

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinés comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour sous-sol: 2,40 le m<sup>2</sup> (0,22 \$ le pi<sup>2</sup>). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non attachants, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en tissus qui ne se retiennent qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. L'offre prend fin le 18 septembre 1993.



**Restez proche même quand vous devez vous éloigner**



**MOTOROLA**

Le téléavertisseur FreeSpirit™ numérique de Bell Mobilité Pagette est doté d'un affichage à LCD facile à lire et d'une mémoire de 10 messages. Il vous avertit d'un message par une vibration ou par une mélodie et peut être opéré en appuyant sur une seule touche.

Mettez-le en service entre le 7 sep. et le 30 oct. 1993 et vous recevrez 1 mois de temps d'antenne en boni (valeur de \$12.95). Hâtez-vous, l'offre expire le 30 octobre 1993! 171-8504

**14995**

**Bell Mobilité**

Enfin libre

DEMANDEZ LA VÔTRE!

Magasinez plus facilement avec une carte Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants Radio Shack. MasterCard et Visa acceptés.



**Radio Shack**  
La Valeur Sûre en Électronique au Canada

Plus de 13 magasins à Québec pour vous servir

Piles fournies. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

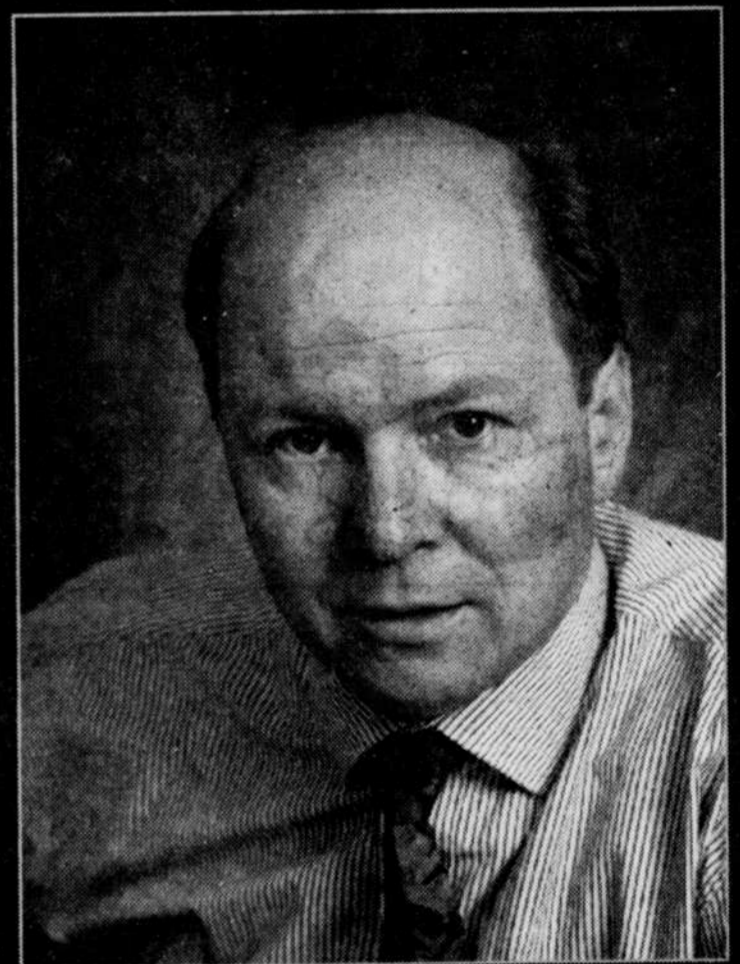
**LA BANDE À GILLET**

INFORMATIVE

CRÉDIBLE

PERCUTANTE

SPORTIVE



DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 6H À 9H.

**cjrp 1060**  
LE LEADER DE L'INFORMATION

COLLECTIONS  
COUTURIERS  
QUÉBÉCOIS

**BilleTech**  
PARIS DE SERVICE EN 505  
643-8131  
LE SOLEIL

**Desjardins**

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie



David Gahan (au centre), le chanteur de Depeche Mode, a pu donner son spectacle malgré l'altercation survenue au Château Frontenac.

# Départ survolté de Depeche Mode

Hier soir, au Colisée de Québec, Depeche Mode a donné le coup d'envoi de sa tournée nord-américaine dans une atmosphère survoltée. Le groupe, qui en était à sa première visite en nos murs, a littéralement soulevé ses quelques 7000 fans avec un show sans faille.

une critique de MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

Les gars de Depeche Mode peuvent maintenant respirer. Le glace est brisée et le tout s'est déroulée sans anicroche!

C'est derrière d'immenses rideaux que le groupe a ouvert le show. Jeux d'ombres et de lumières, les silhouettes des musiciens s'y découpaient plus grandes que nature.

David Gahan, Martin Gore, Andrew Fletcher et Alan Wilder, les rois du techno-pop, ont été accueillis par un véritable déluge de cris et d'applaudissements. D'ailleurs, l'intro de chacune des pièces allaient soulever le même enthousiasme.

Pour ce « Devotional Tour », le quatuor britannique dispose d'une immense scène dépouillée avec, en son centre, un énorme « cube » de plus de deux mètres et demie de hauteur sur lequel sont instal-

lés, avec leur clavier, Gore, Fletcher et Wilder.

Un « cube » qui accueille plusieurs écrans où sont projetés des images tout au long de la soirée. Deux écrans géants à l'arrière de la scène servent aussi à visualiser les pièces.

L'avant de la scène revient à Gahan.

Du moins pour une partie du spectacle. Car même si finalement on peut dire que c'est encore sur les épaules du chanteur que repose le spectacle, il partage son « espace » avec ses compères.

Ainsi Gahan cède sa place à Martin Gore le temps de quelques

pièces (dont Judas, une des deux pièces à saveur gospel du récent *Songs of Faith and Devotion*) et il est rejoint par ses complices à la guitare et à la batterie notamment pour *I Feel You*, *Rush* et *Personal Jesus*.

Une présence qui nous fait oublier l'impression de statisme du début. Sans renier ses origines techno, le groupe parvient ainsi à légèrement modifier son image de « groupe à synthés ».

Il ne manquait que quelques pièces jalons comme *Blasphemous Rumors* ou *People Are People* pour que les fans de longue date soient comblés.

## Le chanteur David Gahan est impliqué dans une altercation

QUÉBEC — Le chanteur du groupe anglais Depeche Mode, David Gahan, et son garde du corps ont été impliqués dans une altercation avec un portier du Château Frontenac dans la nuit de lundi à mardi. La police a dû intervenir pour calmer les choses.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Vers 1 h30 lundi, les quatre membres du groupe Depeche Mode rentrent au Château Frontenac et constatent qu'il n'y a pas d'électricité. Le personnel de l'hôtel leur précise que c'est une panne planifiée. Les artistes commencent à s'énerver.

Le service de sécurité est alerté et un gardien s'approche d'eux pour tenter d'éclaircir les choses. Pour toute réponse, il reçoit un coup de tête. Les policiers de Qué-

bec sont donc appelés sur les lieux et arrêtent le chanteur David Gahan et son garde du corps, Darryl Levy, pour voies de fait et entrave au travail des policiers.

Selon un porte-parole du Château Frontenac, il s'agit d'un banal incident qui a été vite contrôlé. Malgré tout, les deux hommes doivent se présenter au palais de justice de Québec en matinée. Après étude du dossier, le procureur a décidé de ne porter aucune accusation, en raison des versions trop contradictoires fournies par les témoins. Le spectacle du Colisée a donc eu lieu comme prévu.

## Joe Bocan, une femme angoissée

GRAND-MÈRE (PC) — Excentrique, Joe Bocan ? Tout dépend de la façon dont les gens la regardent, répond-elle. Car derrière l'image qu'elle projette, on peut aussi découvrir une femme timide, angoissée. « Je suis très sensible. J'essaie de voir l'avenir de façon positive mais il y a tellement de choses qui me bouleversent », affirme la chanteuse.

Elle ne sait pas si elle sera capable d'écrire des textes positifs pour son prochain album. Ce dernier, qui fait suite au disque intitulé *Les désordres*, devrait sortir après Noël. Le style devrait aussi être semblable. « Je n'écris que ce qui me bouleverse. Et la plupart du temps, je trace un portrait sombre même si pour moi, c'est comme une déchirure. C'est pourquoi, lorsque j'ai commencé à travailler sur l'album, j'ai essayé de me censurer. Mais, je me suis rendu compte qu'il était inutile de me renier », raconte l'auteur des *Femmes voilées*.

« Tout ce que j'entreprends est dans un but de création. J'ai besoin de créer des univers. Et si l'on me qualifie comme une excentrique, c'est parce qu'il devait en être ainsi. Il est vrai que j'ai besoin de provoquer. Mais je le fais surtout dans mes

textes car je veux que les gens réfléchissent et qu'ils s'interrogent », confesse-t-elle.

Les vols planés dans les airs d'une salle de spectacles, les vêtements extravagants, les gestes surprenants font-il vraiment partie de sa vraie nature? « J'aime concevoir, créer, imaginer des choses originales, c'est tout. Sauf que c'est cette image que les gens retiennent de moi. Mais ceux qui viendront voir le spectacle que je présente actuellement, *Les cahiers secrets*, découvriront une autre facette de ma personnalité », ajoute Joe Bocan. Par ailleurs, celle qui est aussi comédienne s'appête à tourner un troisième film. Il s'agit de *Meurtre en musique*, sous la direction de Gabriel Pelletier. En compagnie de Serge Dupire et de Claude Léveillé, Joe Bocan incarnera un nouveau personnage à compter du 31 août.

## La ronde des festivals du film: au tour de Toronto

TORONTO (PC) — Après Montréal et Québec, c'est au tour du public torontois de vivre sous l'emprise du cinéma: le Festival of Festivals s'ouvre demain soir dans la Ville-Reine avec le tout dernier film du cinéaste canadien David Cronenberg, *M. Butterfly*.

Un total de 294 films provenant des quatre coins du monde seront projetés, dont un nombre record de premières mondiales et nord-américaines.

Une foule de célébrités — surtout américaines — sont attendues. Mentionnons Robert de Niro, Jack Lemmon, Dennis Hopper, Holly Hunter, Debra Winger, Jeremy Irons, Irene Papas, Victoria April, K.D. Lang, Arsenio Hall, Tom Robbins et Stephen Frears.

Le cinéaste québécois Denis Arcand est également de la partie: il présente à Toronto son dernier film intitulé *Human Remains*, sa première incursion dans le cinéma de langue anglaise.

Le Festival of Festivals, dont c'est la 18e édition cette année,

offre à peu près les mêmes films européens qui ont marqué le Festival des films du monde de Montréal, la semaine dernière.

Mais en plus, le Festival de Toronto accueille plusieurs nouveaux films américains et canadiens, dont le premier long métrage réalisé par Robert de Niro, intitulé *A Bronx Tale*.

Le Festival reçoit aussi Arsenio Hall, ce célèbre animateur de talk-show des États-Unis, qui a produit le film de Morgan Freeman, intitulé *Bhopal*.

D'autres films américains sont très attendus, notamment le dernier film de Guy Van Sant, *Even Cowgirls Get the Blues*, qui s'inspire du roman de Tom Robbins et dont la trame musicale a été composée par la chanteuse canadienne K.D. Lang.

### 1 Sainte-Foy — boulevard Champlain (route 136)

**Nature :** Installation de glissières de sécurité dans la bande médiane à l'extrême ouest du boulevard Champlain.

**Fin des travaux :** Fin septembre

**Entraves :** Fermeture d'une voie de circulation, entre 9 h et 15 h 30, du côté de la bande médiane où se déroulent les travaux.

### 2 Sainte-Foy — autoroute Henri-IV (A-73)

**Nature :** Réfection de la bande médiane entre le boulevard Hochelaga et le boulevard du Versant-Nord.

**Calendrier :** Octobre

**Entraves :** Travaux de nuit. Fermeture, à l'occasion, d'une voie de circulation.

### 3 Québec — autoroute Laurentienne (A-73)

**Nature :** Aménagement d'une bande médiane sur l'autoroute, entre le boulevard Hamel et la rue Soumande.

**Fin des travaux :** Mi-septembre

**Entraves :** Fermeture d'une voie, en direction sud entre 9 h 30 et 17 h, et en direction nord entre 7 h et 15 h, tous les jours jusqu'à la fin des travaux.

### 4 Charlesbourg — autoroute Laurentienne (A-73)

**Nature :** Réfection des dalles de béton et remplacement des garde-fous du viaduc enjambant la 80<sup>e</sup> Rue.

**Fin des travaux :** Fin septembre

**Entraves :** Fermeture de la voie rapide dans les deux directions jusqu'à la fin des travaux.

### 5 Charlesbourg (Notre-Dame-des-Laurentides) autoroute Laurentienne (A-73)

**Nature :** Reconstruction partielle de l'autoroute, aménagement d'une bande médiane et élargissement du viaduc à la hauteur de la rue Durance.

**Fin des travaux :** Fin octobre

**Entraves :** Circulation dans les deux sens sur la chaussée opposée de l'autoroute jusqu'à la fin des travaux.

### 6 Charlesbourg (place Juan) — boulevard Talbot (route 175)

**Nature :** Reconstruction complète de la route sur

une longueur d'environ 500 mètres.

**Fin des travaux :** Fin septembre

**Entraves :** Rétrécissement des voies et circulation, à l'occasion, sur l'accotement.

### 7 Réserve faunique des Laurentides (route 175)

**Nature :** Correction de pentes, aménagement d'une voie auxiliaire, modification de certains ponts et terrassement dans quatre secteurs simultanément, entre Laterrière et l'intersection des routes 175 et 169.

**Fin des travaux :** Début novembre

**Entraves :** Rétrécissement des voies et circulation occasionnant des ralentissements et des arrêts.

### 8 Beauport — autoroute de la Capitale (A-40)

**Nature :** Réfection de la bande médiane sur une longueur d'un kilomètre dans le secteur de la chute Montmorency.

**Calendrier :** Octobre

**Entraves :** Travaux de nuit. Fermeture, à l'occasion, d'une voie de circulation.

### 9 Côte de Beauport — boulevard Sainte-Anne (route 138)

**Nature :** Planage et pose d'une couche d'usure sur une longueur de 7 kilomètres dans les secteurs de l'Ange-Gardien, de Château-Richer et de Sainte-Anne-de-Beauport.

**Fin des travaux :** Mi-octobre

**Entraves :** Fermeture de deux voies de circulation

en dehors des heures de pointe. Fermeture d'une seule voie de circulation en direction est, entre 7 h et 9 h, et en direction ouest, entre 16 h et 17 h 30.

### 10 Baie-Saint-Paul et Petite-Rivière-Saint-François (route 138)

**Nature :** Reconstruction du ponton enjambant le ruisseau Michel, dans la paroisse de Baie-Saint-Paul, et réfection complète de la chaussée sur 4,5 kilomètres à Petite-Rivière-Saint-François.

**Fin des travaux :** Mi-septembre

**Entraves :** Rétrécissement des voies et légers détournements de la circulation.

### 11 Saint-Siméon (route 138)

**Nature :** Réfection de la chaussée et aménagement d'une voie auxiliaire dans la « côte à Cabot ».

**Fin des travaux :** Mi-octobre

**Entraves :** Circulation en alternance à la hauteur des travaux.

### 12 Autoroute Jean-Lesage (A-20)

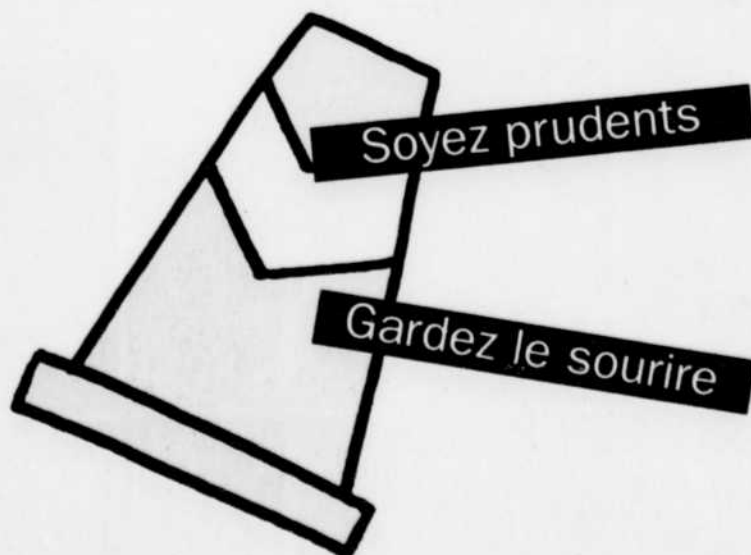
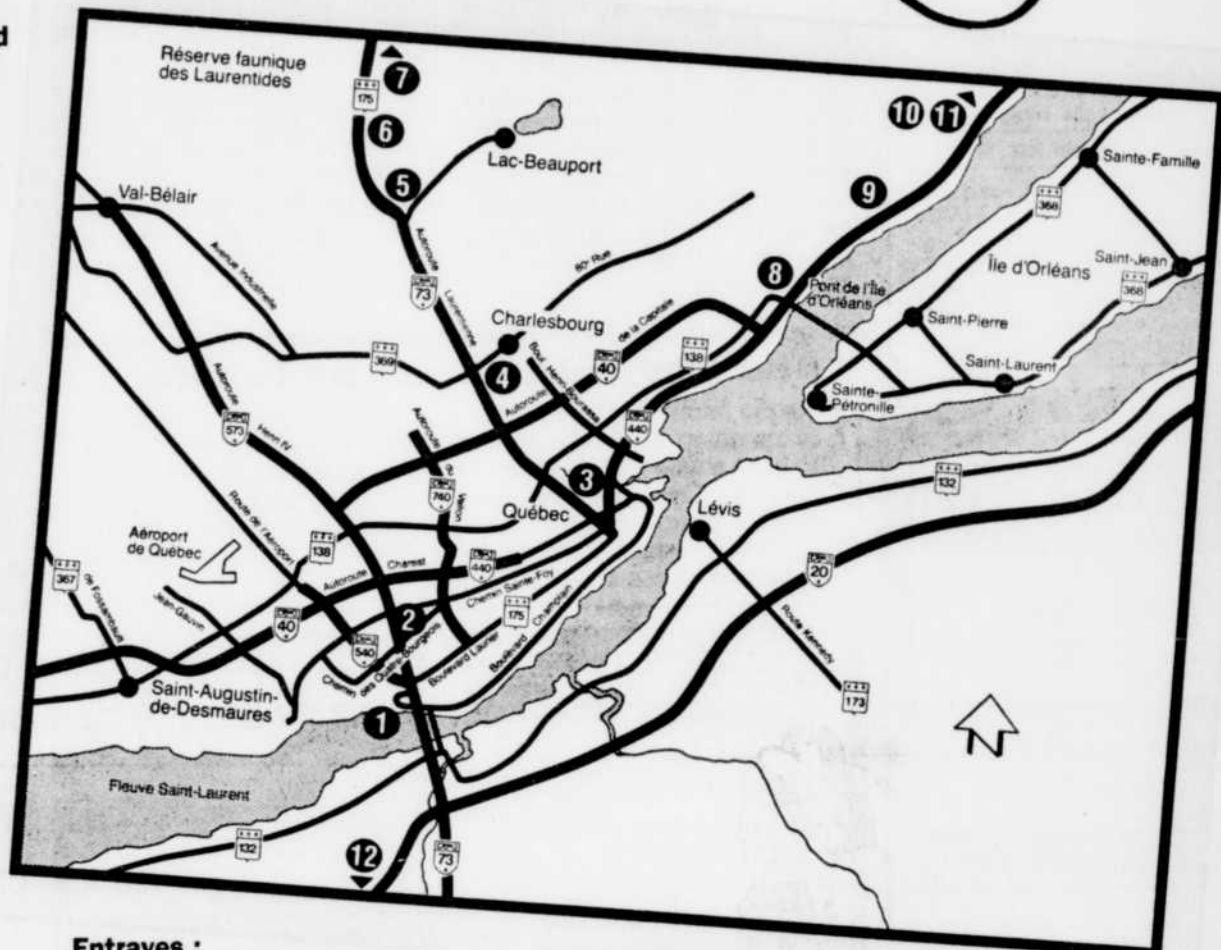
**Nature :** Réfection des joints de dilatation et des piliers, ainsi que pose de garde-fous sur deux viaducs enjambant l'autoroute 20 à la hauteur de Villeroy.

**Fin des travaux :** Mi-septembre

**Entraves :** Fermeture, en tout temps, d'une voie dans chaque direction.

ATTENTION TRAVAUX!  
Surveillez l'évolution  
des points chauds!

Mis à jour le 8 septembre



Info-travaux:  
528-1616

Transports  
Québec

Québec

# «Pierre a livré la marchandise» — Aubut

Il y a eu importante signature de contrat chez les Nordiques, hier, mais ce n'est ni Peter Forsberg, ni Steve Duchesne, ni Claude Lapointe qui a apposé sa griffe au bas d'un pacte avec les Fleurdelisés. C'est plutôt Pierre Pagé lui-même qui a accepté une entente de quatre ans avec la formation québécoise.

textes de

Kevin  
JOHNSTON



« Pierre Pagé a pris notre équipe en main il y a à peine trois ans alors que nous étions dans une situation quasi désespérée et il l'a menée à une saison record de 104 points l'an passé, a déclaré le proprio et président des Nordiques, Me Marcel Aubut. Il se situe sans aucun doute parmi les hommes de hockey les plus compétents

de notre sport national. Il mérite ma confiance pour diriger le club. Il représente l'une des principales raisons pour lesquelles les Nordiques seront compétitifs pour plusieurs années à venir. »

Évidemment, Marcel Aubut ne tarissait pas d'éloges envers Pagé. Il l'a courtisé longtemps avant de finalement le mettre sous contrat à l'été de 1990.

« Et je n'ai jamais regretté mon geste, a-t-il continué. Son arrivée chez nous fut un élément crucial dans la remontée des Nordiques. Il a su faire preuve de patience, n'a pas paniqué dans ses décisions. Ça nous prenait cette stabilité au

sommet. Pierre a livré la marchandise et nous en sommes bien reconnaissants aujourd'hui. »

Bien sûr, on a refusé de dévoiler les détails du contrat. Aubut s'est contenté de dire, en riant, que son directeur général et entraîneur-chef gagnerait plus de sous que lui.

« Pierre a appris à la bonne école, a ajouté Aubut, le sourire aux lèvres. Il est maintenant négociateur hors pair. Il sait vraiment ce qu'il fait à la table des négos. Il s'est vraiment organisé de bonnes conditions de travail. »

## Doubles fonctions

Et les doubles fonctions de directeur général et entraîneur-chef dans tout ça ? Pagé devrait-il demeurer derrière le banc pour les quatre années du contrat ?

« Moi, je trouve ça dur de voir Pierre faire les deux jobs, a déclaré Aubut. Quand je le vois fatigué mort, ça me dérange. Mais je respecte sa décision de vouloir diriger ce club. Ses arguments sont de taille. »

Parce que dans le contexte actuel, avec un club jeune et pas encore tout à fait à point, Pagé s'estime l'homme de la situation. « Et de toute manière, a commenté Aubut, ça semble devenir la mode. De plus en plus d'hommes de hockey occupent les deux rôles. En tant que les résultats sont bons, moi je suis d'accord. Et il ne faut pas non plus oublier toute l'aide que des gars comme François Giguère et Sherry Bassin fournissent à Pierre. »



Marcel Aubut : « Il mérite ma confiance pour diriger le club ».

## L'absence d'Hextall dans le vestiaire laisse Wolanin songeur

« La question n'est pas de savoir si Stéphane Fiset peut accomplir le boulot devant le filet cette saison. Ça, j'en suis persuadé. La question, c'est de savoir combien la présence de Ron Hextall va nous manquer dans le vestiaire. »

Toujours intéressant, ce Craig Wolanin. Le gros arrière n'a pas mis de temps à endosser le nouveau numéro 1 devant le filet, le jeune Fiset. Sauf que le départ de Hextall, même s'il en comprend la raison, le laisse songeur.

« Je n'aurais pas aimé être dans les souliers de Pierre Pagé lorsqu'il a dû choisir entre ses deux gardiens, a déclaré Wolanin. Et dans le fond, il n'avait pas le choix. Mais Ron était tellement important dans le vestiaire. Juste à le voir assis devant son casier nous inspirait. »

Va donc falloir que tous sans exception acceptent de se prendre en main cette saison. « Ça va être une affaire d'équipe, a-t-il noté. Des leaders comme Ron, on n'en retrouve pas à tous les coins de rues. La motivation et l'inspiration viendront donc de tout le monde. Moi, je n'avais jamais rencontré d'athlète aussi bon, aussi impressionnant que Ron. Espérons que son passage parmi nous, aussi court fut-il, pourra nous donner un élan, nous propulser vers ce qu'on vise le plus, le Championnat. »

Et avec Fiset devant le filet, il ne devrait pas y avoir trop de problèmes. « Parce qu'à un moment donné l'hiver dernier, on a senti un changement chez Stéphane, a noté Wolanin. Jus-

qu'au point de se demander si c'était bien lui ou Ron devant le filet. Stéphane a appris beaucoup en regardant Ron. Il va faire le travail pour nous, sans problèmes. »

Et Wolanin lui-même dans tout ça ? Blessé plus souvent qu'à son tour au cours des deux dernières saisons, le voilà qui débarque à Québec dans la meilleure forme de sa carrière de huit saisons dans la LNH, lui qui n'a que 26 ans. Fallait voir son physique, hier matin. Coupé au couteau, un corps de culturiste.

« Normalement, je me présente au camp à 210, 212 livres, a-t-il noté. Je n'en pèse plus que 200. C'est vrai que j'ai peut-être perdu un peu de force physique, mais pas tant que ça. Et je me sens beaucoup plus agile. »

Ce qui ne devrait pas nuire à ses problèmes à l'aine de même que sa blessure à un genou qui l'a forcé à l'inactivité après le deuxième match des dernières séries. « L'aine, ça va très bien, a-t-il dit. Le genou, lui, est guéri. Je n'ai pas vraiment patiné cet été, mais j'ai effectué nombre d'exercices localisés pour raffermir et endurcir mes points les plus faibles. Je suis très optimiste quant à la nouvelle saison. Si seulement je peux demeurer en bonne santé... »

## «Je voulais signer avant qu'il ne reste plus d'argent» — Pagé

« Je voulais signer le plus rapidement possible, avant qu'il ne reste plus d'argent. » Une blague de Pierre Pagé qui a bien fait rigoler les gens présents à la conférence de presse d'hier après-midi.

Honnêtement, Pagé était un peu mal à l'aise lors de l'annonce de sa signature pour une période de quatre ans. Il n'aime

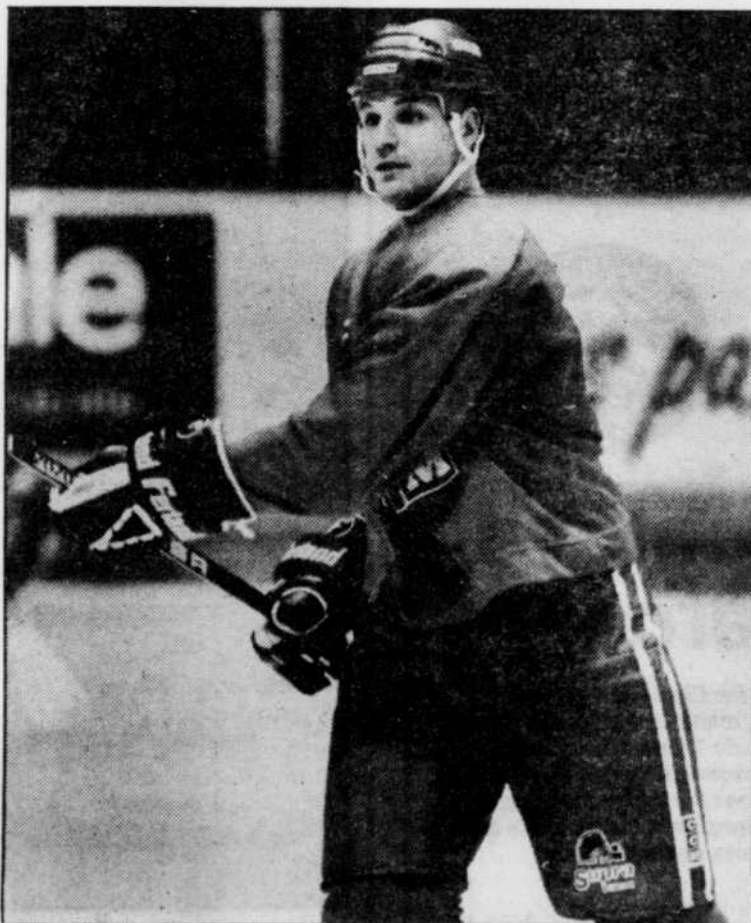
pas vraiment voler la vedette. « Disons que j'aurais préféré annoncer cette nouvelle après avoir vu tous nos joueurs signer leurs propres contrats », a-t-il déclaré. Mais il se félicitait tout de même d'avoir tenu ses négos personnelles bien loin des médias.

« Quand je suis arrivé ici il y a trois ans, a continué Pagé, j'avais un mandat bien particulier. Celui d'établir à Québec une meilleure organisation au niveau du hockey dans la Ligue nationale. C'était tout un défi, le plus grand. J'aurais pu continuer au Minnesota ou encore aller à San Jose. Mais le défi se voulait plus intéressant à relever à Québec. »

Mais le défi n'est pas encore tout à fait relevé selon le principal intéressé. La Coupe Stanley ne s'est toujours pas promenée sur la Grande-Allée.

« On a le potentiel, ça c'est pas un secret, a-t-il noté. On l'a très bien vu l'an passé alors que pour la majeure partie de la saison, les joueurs se sont surpassés. Il ne faut cependant pas s'enfler la tête. Faut garder les deux pieds bien plantés sur terre. »

Et lui, que pense-t-il de ses doubles fonctions ? « Je n'ai pas de problèmes avec ça, a-t-il dit. Mais nous allons étudier la situation d'année en année. »



Wolanin : « Juste à le voir assis devant son casier nous inspirait. »

Le Soleil, Raymond Lavoie

Le Soleil, Raymond Lavoie

## LES NORDIQUES EN BREF

par KEVIN JOHNSTON  
LE SOLEIL

### ■ Corbet découragé

René Corbet n'en menait pas large hier matin. Blessé à un muscle de la cuisse gauche, le jeune ailier ne peut sauter sur la patinoire avec les autres espoirs de l'organisation. « C'est dur pour le moral, parce que c'est très néfaste de prendre du retard sur les autres, a-t-il noté. Moi, je voulais impressionner dès le début du camp, mais je ne suis pas encore parvenu à me justifier en raison de ma blessure. » Il espère être en mesure de reprendre le boulot d'ici quelques jours.

### ■ Brousseau au rancart

Décidément, Paul Brousseau n'est pas chanceux. Le gros ailier droit, qui avait subi une fracture à une cheville dès les premiers jours du camp à Clermont, l'an dernier, se retrouve sur le carreau avec une blessure à l'aîne. « Il devra demeurer à l'écart du jeu pour au moins une couple de jours », a déclaré le physio Jacques Lavergne. Dommage parce que Brousseau était le meilleur élément offensif chez les recrues jusqu'à maintenant.

### ■ Bon pour l'esprit d'équipe

La principale raison pour laquelle Pierre Pagé ramène sa troupe dans Charlevoix, c'est pour cimenter l'esprit d'équipe. « Notre bon départ la saison dernière s'explique en grande partie en raison de notre séjour dans la région de Clermont, a-t-il dit. Et en plus, ça va faire du bien de changer d'air un peu. Peut-être pourra-t-on oublier nos chicanes d'argent. »

### ■ Tests d'évaluation et médical

Les « vrais » se mettent au boulot aujourd'hui. Dès 7h 30 ce matin, les joueurs doivent défilier au Peps de l'université Laval de même qu'au Centre François-Charon pour y subir une série de tests d'évaluation physique. Ils seront également examinés sous tous les angles par le médecin et le dentiste en plus de passer chez le photographe. Ensuite, vers 15 h, tout le monde prend la direction de Charlevoix et le Manoir Richelieu. La première séance d'entraînement a lieu demain matin à l'aréna de Clermont.



Le joueur de deuxième but des Expos Randy Ready tente vainement de retirer Joe Girardi.

## Rappelé des Lynx, Montoyo procure un gain aux Expos

MONTRÉAL — Charlie Montoyo s'attendait de jouer au deuxième coussin pour les Lynx d'Ottawa contre les Red Wings de Rochester dans le deuxième match de la série éliminatoire dans la Ligue internationale hier soir. Mais il a été rappelé par les Expos et il est tout juste arrivé à temps pour le match, manquant même l'exercice au bâton.

par MICHEL LAJEUNESSE  
de la Presse canadienne

Mais il était bien là en fin de septième manche quand les Expos ont eu besoin de lui et il a claqué un simple au centre pour produire son premier point dans les ligues majeures et couronner une poussée de quatre points qui a permis aux Expos d'arracher une victoire importante de 4-3 aux Rockies du Colorado.

Cette victoire, combinée à la défaite de 5-4 des Phillies face aux Cubs de Chicago, fait que les Expos se retrouvent soudainement à sept matchs et demi seulement du premier rang et ils voient ainsi renaître bien des

espoirs. Ce n'est pas encore la course au championnat, mais...

Montoyo a par ailleurs permis à Dennis Martinez de mériter une 99e victoire dans l'uniforme des Expos, la 207e de sa carrière.

Martinez, qui n'était certes pas à son meilleur, a mérité une quatrième victoire de suite et a porté son dossier à 14-8. En sept manches de travail, Martinez a évité le pire en ne permettant que trois points à la suite de huit coups sûrs et quatre buts sur balles. Il a de plus atteint un frappeur et a commis deux feintes irrégulières.

Mais l'attaque l'a dépanné en y allant de quatre points en

septième contre les quatre releveurs utilisés par les Rockies.

Marcus Moore, qui a fait face à trois frappeurs dans cette manche sans en retirer un seul, a été le perdant. Sa fiche est maintenant de 2-1. Mike Lansing a produit le premier point de la poussée avec un simple quand les coussins étaient tous occupés. Rondell White, qui a failli convaincre Felipe Alou de le faire jouer malgré une dislocation d'un doigt de la main droite, a ensuite soutiré un but sur balles pour pousser un autre coureur au marbre. Lou Frazier a égalé les chances 3-3 avec un ballon-sacrifice avant que Montoyo n'obtienne son premier coup sûr dans les ligues majeures.

Mel Rojas et John Wetteland ont fermé la porte dans les deux dernières manches. Wetteland a ainsi protégé une 35e victoire.

## Les Phillies battus 5-4

PHILADELPHIE (AP) — Jose Guzman a mis fin à une séquence de trois défaites et Rick Wilkins a bouclé le circuit et produit deux points, hier, dans une victoire de 5-4 des Cubs de Chicago sur les Phillies de Philadelphie.

Pour les Cubs, il s'agissait d'une cinquième victoire d'affilée.

Guzman, 12-10, a accordé 10 coups sûrs et un but sur balles tout en retirant neuf frappeurs sur des prises en sept manches et un tiers. Il avait signé son dernier succès contre Montréal le 17 août.

Randy Myers a récolté sa 41e victoire protégée bien qu'il ait accordé un circuit en solo à Mariano Duncan (9e) après un retrait en neuvième.

La défaite a été portée à la fiche de Ben Rivera, 12-8, qui a accordé cinq points et six coups sûrs en quatre manches.

Le circuit de Wilkins, son 26e, a permis aux Cubs de prendre les devants 1-0 en deuxième manche.

Chicago a creusé l'écart à 5-0 en quatrième sur un simple productif de Wilkins, un double d'un point de Steve Buechele et un double de deux points de Willie Wilson.

## Succession de Fay Vincent Selig en tête des favoris

BOSTON (AP) — Le jour du premier anniversaire de la démission forcée de l'ex-commissaire du baseball majeur Fay Vincent, le comité chargé de lui trouver un remplaçant a fait savoir que six ou huit candidats étaient toujours en lice.

Bill Bartholomay, le directeur exécutif des Braves d'Atlanta et directeur du comité, a affirmé qu'un nouveau commissaire serait nommé d'ici la fin de l'année. Bartholomay, qui a refusé d'identifier les candidats présents, a cependant précisé que certains des individus convoités ignoraient qu'ils étaient parmi les finalistes.

Les propriétaires étaient réunis à Boston, hier, afin de trouver un terrain d'entente sur le réalignement des divisions, la nomination d'un nouveau commissaire et un changement de format aux séries de fin de saison.

### Selig en tête

Bartholomay a concédé que le comité penchait fortement en faveur de Bud Selig, le président des Brewers de Milwaukee, comme commissaire. Selig occupe cette fonction sur une base intérimaire depuis la démission de Vincent.

« Il a l'appui d'à peu près

tous les propriétaires, a dit Bartholomay, mais il n'est pas prêt à s'engager à prendre le poste. »

En ce qui concerne le réalignement des divisions, qui pourrait n'avoir lieu qu'en 1995, il se lirait comme suit selon les recommandations du comité :

**Ligue américaine**  
**Division Est:** — Baltimore, Boston, Cleveland, Yankees de New York et Toronto;

**Division Centrale:** — White Sox de Chicago, Detroit, Kansas City, Milwaukee et Minnesota;

**Division Ouest:** — Californie, Oakland, Seattle et Texas.

**Ligue nationale**

**Division Est:** — Floride, Montréal, Mets de New York, Philadelphie et Pittsburgh;

**Division Centrale:** — Atlanta, Cubs de Chicago, Cincinnati, Houston et St.Louis;

**Division Ouest:** — Colorado, Los Angeles, San Diego et San Francisco.

### SOMMAIRE

ROCKIES 3				EXPOS 4				
ab	pc	pp		ab	pc	pp		
ACole cc	2	0	0	Frazier cg	3	0	1	
Gainer fs	1	0	0	Mero 1b	3	0	1	
Girardi r	2	0	0	Montoyo 2b	1	0	1	
Bchette cd	4	0	1	Grissom cc	4	0	1	
Girga 1b	4	1	2	LWickr cd	4	0	0	
Hayes 3b	4	1	1	DFlich r	3	1	0	
McClirk cg	4	0	1	Crider oc	4	1	0	
Castillo oc	3	1	0	Ready 2b	3	1	0	
Brydes 2b	2	0	1	Lnsing 3b	3	1	1	
Melja 2b	1	0	0	DeMtnz l	2	0	0	
Lskanic l	3	0	1	RWhite fs	0	0	1	
MMunz l	0	0	0	Rojas l	0	0	0	
Moore l	0	0	0	Wtland l	0	0	0	
SReed l	0	0	0					
Wayne l	0	0	0					
BRuffin l	1	0	0					
Boston fs	1	0	0					
Totaux	31	3	8	Totaux	29	4	7	
Colorado				000	002	000	—3	
Montreal				000	200	400	—4	
E-DFletcher (8), DJ—Colorado 1, LSR—Colorado 7, Montreal 5, 2B—Galarraga (30), Hayes (34), 3B—Benavides (3), BV—Girardi (5), Castilla (2), RV—Benavides (2), S—Girardi, BS—Frazier.								
Colorado				ML	CS	PPM	BB	RB
Lesknic	6	3	0	0	0	0	4	
MMunoz	1-3	1	1	1	0	0	0	
Moore P:2-1	0	2	3	3	1	0	0	
SReed	1-3	0	0	0	0	0	0	
Wayne	1-3	1	0	0	0	0	0	
BRuffin	1	0	0	0	1	1		
Montreal								
DeMtnz G:14-8	7	8	3	3	4	7		
Rojas	1	0	0	0	0	0		
Wetteland V:35	1	0	0	0	0	1		
Moore a forcé à 3 frappeurs en 7e. Atteint—par DeMtnz (Castilla), FI—DeMtnz 2, Arbitres—marbre, Quiroz 1er, Hallion 2e, Rippley 3e, Crawford, D—3:02, A—18,998.								

# Boucher fera face aux Reds samedi

MONTREAL (PC) — Denis Boucher a conquis les 40 000 spectateurs venus l'encourager lundi au Stade olympique. Il a aussi impressionné son nouveau gérant à tel point que Felipe Alou a décidé de lui accorder un deuxième départ, dès samedi contre les Reds de Cincinnati.

par MICHEL LAJEUNESSE  
de la Presse canadienne

Et ce n'est pas par charité ou pour un coup de marketing que Alou agit ainsi, mais bien parce que le gaucher de Lachine le mérite bien.

Alou n'a pas hésité à dire que Boucher l'avait impressionné quand la pression était forte.

« Boucher a bien lancé, a dit Alou. Il mérite un autre départ. S'il s'était fait malmener sérieusement, la situation aurait été différente. Mais là, c'est lui qui sera au monticule samedi contre les Reds. »

Le bonheur des uns fait le malheur des autres, c'est bien connu et c'est Jeff Fassero qui écoperait, lui qui a représenté une des grandes découvertes de la saison et qui est un des meilleurs lanceurs des Expos depuis quelques semaines. Fassero sautera son tour et son prochain départ sera reporté au jeudi 16 lors du troisième et dernier match de la série contre les Cardinals à St. Louis.

Et Alou mentionne qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle expérience. Si les Expos ont fait l'acquisition de Boucher, c'est qu'ils croient qu'il a encore de l'avenir comme lanceur et qu'il peut toujours se débrouiller dans les ligues majeures.

« Boucher n'a que 25 ans et nous devons découvrir s'il est vraiment capable de lancer encore dans les ligues majeures, a repris Felipe Alou. S'il est capable de se débrouiller, il sera un joueur important pour cette équipe, pas seulement pour la fin de la saison, mais pour l'an prochain également. »

Par ailleurs, Alou n'était pas vraiment surpris de voir Boucher réussir aussi bien. Tous les rapports qui lui parvenaient d'Ottawa depuis un bout de temps disaient qu'il s'en tirait fort bien.

« C'est important de le voir lancer ici. C'est plus facile de juger un lanceur en septembre. Au camp d'entraînement, souvent les meilleurs frappeurs



Denis BOUCHER

sont retirés des matchs après deux présences au bâton et cela ne nous donne pas toujours une idée juste de la valeur de certains lanceurs. On en a déjà vu des lanceurs qui ont fait belle figure au camp, mais qui n'ont pas été capables de poursuivre le même travail en saison régulière. »

Alou croit que Boucher peut encore devenir un des bons gauchers de la Ligue nationale.

« Quand il peut lancer son match, quand il touche les coins du marbre, qu'il varie la vitesse de ses tirs et qu'il enregistre des prises avec sa courbe, il est aussi bon que n'importe qui. »

« Nous savons qu'il devient moins efficace après 80 ou 90 lancers, mais c'est le cas de bien des lanceurs. Lundi, il avait effectué 81 lancers en six manches. Avec toute la pression et les émotions entourant ce match, je pensais qu'il en avait assez », a raconté Alou.

« De la façon dont il a lancé, il mérite qu'on le revoie à l'oeuvre après un repos normal de cinq jours, a poursuivi le gérant. Il a lancé un bon match. Même le circuit de Galarraga n'était pas le résultat d'un mauvais tir. C'était un bon tir à l'extérieur et le bon frappeur qu'est Galarraga s'est bien élançé et a expédié la balle au champ opposé. »

« Je crois que Boucher a déjà fait un pas dans la bonne direction. Nous présentons une fiche de 16 matchs supérieure à .500 et il n'est pas question de courir des risques inutilement. Nous essayons de gagner tous nos matchs. Je ne fais aucun compromis. Si nous donnons un autre départ à Denis Boucher, c'est parce que nous croyons qu'il est capable de bien faire. »

## LES À-CÔTÉS DU MATCH

### ■ Le tableau fait jaser

Le directeur général Dan Duquette a discuté une bonne partie de l'après-midi hier avec Felipe Alou et Bill White, président de la Ligue nationale. Il a été évidemment question du tableau indicateur. La veille, les arbitres et le receveur Joe Girardi, des Rockies, s'étaient plaints de mal voir la balle à cause du tableau et on avait encore une fois retardé le match d'une dizaine de minutes en troisième manche pour tenter de régler le problème. « Le président m'a dit que c'est à nous de prendre la décision finale, a dit Duquette. Je pense que toutes ces histoires ne sont finalement que des excuses. Nos amateurs veulent voir le tableau et ils veulent y lire les statistiques et voir les reprises. Le tableau devrait ajouter au plaisir des spectateurs, ça ne devrait pas faire tout un plat à tous les jours. » Quant à Alou, il commence lui aussi à en avoir assez de toutes ces histoires. « Je me souviens qu'au Colorado, ils avaient ajouté des gradins au champ centre pour pouvoir accueillir plus de 80 000 spectateurs pour le match inaugural. Cela dérangeait nos joueurs, mais nous n'avons rien dit. Voilà que six mois après le début de la saison, on se plaint encore de notre tableau. Il va falloir que les dirigeants prennent leurs responsabilités. On ne peut pas stopper les matchs de cette façon à toutes les séries. »

### ■ DeShields libéré du plâtre

Delino DeShields a perdu le plâtre qui recouvrait son poignet gauche depuis le 16 août, lui qui s'était déchiré des ligaments au pouce en glissant au deuxième coussin à Philadelphie. Il croit qu'il pourra recommencer à s'élançer au bâton dans quelques jours. Il porte présentement un léger protecteur. « Ça fait drôle. La douleur a presque disparu complètement, mais le pouce est engourdi quelque peu parce je ne m'en suis pas servi depuis longtemps. On m'a dit que je pourrais commencer à m'élançer au bâton dans trois ou quatre jours. Je verrai bien. Ça dépendra si ça fait mal ou pas. »

### ■ Trois joueurs absents

Les Expos étaient sans les services de Rondell White, blessé à l'auriculaire de la main droite, de John VanderWal, qui a eu la douleur de perdre sa grand-mère, et de Sean Berry, qui était auprès de son épouse à Los Angeles où elle a donné naissance à un premier enfant. Pour combler ces vides, les Expos ont rappelé Charlie Montoyo de leur filiale des Lynx d'Ottawa. « Nous connaissons bien Montoyo, a dit Felipe Alou. De tous les gars qui ne faisaient pas partie de l'alignement d'hiver des 40 joueurs, c'est probablement celui que nous avons vu à l'oeuvre le plus au camp d'entraînement. Il a même joué plus souvent que Lou Frazier. »

### ■ Grissom s'en tire de justesse

Marquis Grissom aurait bien pu rater la match d'hier lui aussi. Lundi soir, en retournant chez lui après le match, il a été victime d'un accident de la circulation. Son automobile est endommagée, mais il n'a pas été blessé. Il était à son poste au champ centre.

### ■ Rueter contre Reynoso

Ce soir, dans le dernier match de la série, Armando Reynoso (9-9) affrontera le gaucher Kirk Rueter (6-0). Reynoso en sera à son premier départ à vie face aux Expos. Quant à Rueter, il vient de connaître un autre bon match. À son dernier départ vendredi dernier à Houston, il a battu les Astros 3-0, les limitant à trois coups sûrs en sept manches de travail.

### ■ Bearnarth pas surpris

Larry Bearnarth, instructeur des lanceurs des Rockies, connaît bien Denis Boucher. Il n'était pas surpris de le voir réussir aussi bien. « Nous l'avons vu au camp et nous avons des rapports à son sujet depuis bien longtemps. Je ne suis pas surpris de le voir réussir. Mais je peux dire que c'était excitant de voir autant de spectateurs dans le Stade olympique. Quand je pense à tout cela aujourd'hui, c'était formidable de voir Boucher faire aussi bien devant autant de spectateurs. » « Bear » a passé presque autant de temps dans l'organisation des Expos que Felipe Alou lui-même.

## Gains des Alouettes et Patriotes

Les Alouettes de Charlesbourg ont écrasé les Bombardiers de Sherbrooke 11-1 tandis que les Patriotes de Sainte-Foy ont blanchi les Aigles de Trois-Rivières 3-0 hier soir dans les séries demi-finales 4 de 7 de la Ligue de baseball junior élite du Québec.

Enfilant trois points en deuxième manche, les Alouettes sont revenues à la charge avec huit points en septième pour éventuellement prendre les devants 2-1 dans leur série contre les Bombardiers. Joce Blais a lancé tout le match pour les Alouettes tandis que Julien Lépine et Bernard Tremblay se sont signalés à l'offensive, frappant chacun pour trois en cinq et faisant produire respectivement trois et deux points. Les Alouettes reçoivent les Bombardiers ce soir, 20 h, au parc Henri-Casault.

Martin Dallaire, frappant pour deux en trois, a fait produire deux des trois points des Patriotes dans leur victoire sur les Aigles. François Shink fut le lanceur gagnant. Les Patriotes, menant 2-1 dans cette série, jouent de nouveau ce soir et demain soir à Trois-Rivières.

## Mentions à Abbott et Maddux

NEW YORK (AP) — C'est sans surprise que le lanceur Jim Abbott, des Yankees de New York, a été proclamé le joueur de la semaine dans la Ligue américaine de baseball.

Abbott a lancé un match sans point ni coup sûr dans une victoire de 4-0 samedi dernier face aux Indiens de Cleveland.

Le coéquipier d'Abbott, Mike Stanley, Chris Hoiles et Mike Pagliarulo, des Orioles de Baltimore, Frank Thomas, des White Sox de Chicago, et Tim Salmon, des Angels de la Californie, ont aussi mérité des mentions.

Un autre lanceur, Greg Maddux, des Braves d'Atlanta, a mérité le titre dans la Ligue nationale pour la deuxième fois cette saison.

Maddux a maintenu une fiche de 2-0 et une moyenne de points mérités de 2.00 tout en lançant deux matchs complets.